

Les crédits

tion d'équipement militaire». Et enfin, «la reconversion des bases militaires», processus qui est déjà enclenché. Donc, on voyait déjà la position des libéraux à l'époque.

Il y a un aspect que je voudrais porter à votre attention parce que, je pense, que c'est de là que proviennent les hésitations du gouvernement quant au rôle de l'État face à ce sujet. Pourtant, le Parti libéral était très clair à l'époque, et il n'y a de cela que 14 ou 15 mois, ça ne fait pas une éternité.

Je cite le deuxième paragraphe de la page 3 de leur communiqué: «Le Parti libéral croit—et nous savons de bonne source que c'est là l'hésitation du gouvernement—croit que l'État a pour mission de prendre des initiatives qui prennent en compte l'évolution mondiale et assure des emplois aux Canadiens. Un plan s'impose—et c'est précisément la position de l'opposition—pour inciter nos fabricants d'équipement militaire à se détacher de ce type de production et d'exportation. Nous louons la sous-commission de la Chambre des communes sur les exportations d'armes qui, dans son rapport de septembre 1992, fait sien notre point de vue et formule des recommandations utiles dont beaucoup s'inspirent d'idées libérales».

Et cohérent, le Parti libéral en a fait état dans son livre rouge, qui a amené beaucoup de Canadiens à leur accorder leur faveur, surtout en Ontario et dans les Maritimes. On dit à la page 50 du livre rouge:

Les industries militaires emploient directement et indirectement à l'heure actuelle plus de 100 000 Canadiens. La fin de la guerre froide met en péril des milliers d'emplois de haute technicité. Un gouvernement libéral mettra en place un programme de reconversion des industries militaires en industries civiles vouées à la haute technologie.

Un gouvernement libéral élargira le champ d'action du Programme de productivité de l'industrie de défense (PPID) pour faciliter les reconversions et les diversifications.

● (1200)

C'est le Parti libéral qui parle.

Ce programme de subventions et de prêts trace les grandes orientations des industries militaires canadiennes. Administré par le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, il vise à développer des technologies militaires et à renforcer le tissu industriel militaire canadien et nord-américain.

Donc, déjà le Parti libéral était largement d'accord avec la reconversion militaire à même le PPIMD.

Depuis lors cependant, il faut mentionner qu'on n'en a plus entendu parler, depuis la publication du livre rouge, ni dans le discours du Trône, ni dans le discours du budget, comme par hasard.

La position du Bloc est sensiblement la même, et je peux vous en faire état rapidement. Elle vise en trois points à créer un fonds pour la reconversion qui serait aménagé à même le fonds de redéploiement industriel. Ce fonds aurait pour mission principale de bonifier et de compléter les aides consenties à même les programmes existants avec l'objectif d'offrir aux installations et entreprises militaires un support adéquat et de longue durée dans leur démarche de reconversion et de diversification; d'instituer des comités concertatifs de reconversion au niveau local et au niveau régional, lorsque l'ampleur des enjeux liés à la reconversion et à la diversification le justifieront; mettre sur pied un comité indépendant chargé d'étudier les différents programmes existants susceptibles d'être mis à contribution et de proposer

les amendements et assouplissements requis. Ce comité veillera à proposer des modalités de coordination entre les différents paliers gouvernementaux en vue d'éviter le double emploi.

D'ailleurs, monsieur le Président, je peux vous rappeler la position du Bloc qui s'inspirait largement de cette prise de position pendant la campagne électorale, lors du débat sur l'abolition du contrat des hélicoptères. Le Bloc québécois appuyait la position des libéraux, aspirant au pouvoir, en disant qu'il fallait abolir le contrat, mais à condition, il faut s'en souvenir, que ce contrat, que l'effort budgétaire prévu à ce contrat et le savoir-faire, le *know how* prévu à la réalisation des hélicoptères soit transféré dans un projet mobilisateur qui pourrait servir à des fins civiles, et le Bloc avait clairement identifié le train à grande vitesse, le TGV, Québec—Trois—Rivières—Windsor comme étant un projet pouvant satisfaire à ces deux critères—là.

Malheureusement, le gouvernement n'a retenu que la première des deux recommandations, celle d'abolir les hélicoptères, et nous sommes restés pantois puisqu'on en est, le public canadien et québécois, devant la décision du gouvernement, sans aucune compensation depuis.

Donc, ce qu'il faut retenir, c'est qu'il faut réaménager le PPIMD pour faire en sorte que l'encouragement à la production de matériel militaire qu'il est actuellement, soit plutôt un encouragement à la reconversion du militaire au civil.

Et ce, il faut être bien conscients qu'il y a au Québec, à tout le moins, un large consensus de tous les intervenants qui sont partie prenante à un tel dossier d'une telle envergure, à commencer par le gouvernement du Québec qui s'est compromis à quelques reprises déjà, par l'entremise de son ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérald Tremblay, fédéraliste et libéral qu'il est, et qui ne s'est pas gêné, le 11 avril dernier—ça ne fait même pas un mois—pour dire, et je le cite:

Le gouvernement fédéral s'est engagé dans un livre rouge à mettre à la disposition du PPIMD des sommes importantes pour permettre la reconversion des entreprises du secteur militaire dans le secteur commercial. Nous négocions présentement avec le gouvernement fédéral. Nous voulons connaître les montants qui seront disponibles, quand, et pour quelle entreprise.

Ça c'est le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec qui parle comme ça.

Comme autre intervenant, qui n'est pas nécessairement un allié naturel, vous en conviendrez, monsieur le Président, du Bloc québécois, il y a le Conseil du patronat du Québec qui tenait, en septembre 1993, il y a donc quelques mois, des assises qui avaient pour titre «Rendez-vous économique 1993». Lors de ces assises, deux grandes recommandations pertinentes à notre débat d'aujourd'hui en sont ressorties. La recommandation 31 étant que le gouvernement fédéral offre un soutien financier adéquat pour la reconversion de l'ensemble des industries qui dépendent des contrats militaires.

● (1205)

Ce comité financier s'appliquerait pour le temps nécessaire à l'adaptation, à la reconversion et à la diversification des industries d'approvisionnement militaire.

De plus, la mise en opération des activités de reconversion et de diversification serait planifiée par des comités de reconver-